



Marie-Christine Blandin

Le versant ensoleillé du bien commun

jeudi 26 mars 2015, par [Valérie de Saint-Do](#)

Trop souvent galvaudé, associé à une candeur refusant le rapport de forces, le mot « humanisme » va pourtant comme un gant à Marie-Christine Blandin, qui lui rend ses lettres de noblesse. La sénatrice du Nord, qui fut de 1992 à 1998 la première femme présidente de conseil régional dans le Nord-Pas-de-Calais, a également présidé la commission Éducation, culture et communication au Sénat de 2011 à 2014. Elle est de celles qui dépoussièrent la vie politique et si on peut la juger optimiste sur les manières de ruser avec la logique libérale de Bruxelles et l'obsession évaluatrice, son action montre qu'il existe des failles dans lesquelles il faut impérativement s'engouffrer. Elle rappelle ici quelques-unes des priorités d'une politique culturelle de gauche.

(article paru dans le [numéro 90 de *Cassandra/Horschamp*](#), été 2012)



Quelles sont les lignes directrices qui guident votre action à la tête de la commission Culture au Sénat ?

Marie-Christine Blandin : Ce qui motive mon action, c'est de faire en sorte que les projets soutenus contribuent à ce que chaque citoyen comprenne le monde qui l'entoure, puisse l'interpréter, le dire de mille manières, appréhender le présent et le futur, avoir prise sur la société dans laquelle il vit et sur son destin. Ça débouche évidemment sur le lien entre les gens, les objets, les pratiques. Pour moi, la culture, c'est clairement un bien commun, comme l'eau et l'air. Mais tandis que les biens communs naturels sont en érosion, la culture, bien commun de quelques dizaines de millions d'années d'une humanité qui a pratiqué l'art, les langages, développé des écritures, des danses, des chants, est en expansion. C'est ce qui fait tenir l'espèce humaine. La culture, c'est le versant optimiste du bien commun.

On pourrait vous opposer un versant moins optimiste : les productions de l'intelligence humaine s'accroissent, mais celles de la bêtise aussi, avec des rouleaux compresseurs industriels !

On peut appliquer les mêmes précautions aux biens communs matériels et culturels ! Notre devoir est de veiller à ce que des privatisations ne spolient pas les citoyens de l'eau, de l'air pur, qu'on ne pollue ces ressources au point de les rendre indisponibles pour les générations futures. De même, la culture, bien commun, ne doit pas être altérée par les initiatives privées au point de déposséder le peuple et son droit aux pratiques et à la création. Aujourd'hui arrivent au Sénat beaucoup plus de textes sur les industries culturelles que sur le *sens* de la culture. Nous sommes là pour faire de la régulation, les tenir à leur place. Notre critère doit être : « En quoi leurs pratiques sont-elles d'utilité publique ? »

Est-il si difficile à un homme ou à une femme politique de porter cette conception de la culture comme bien commun ?

Tout est difficile aux politiques aujourd'hui ! Une montée d'aversion et de populisme fait que, face à un politique un peu lyrique, les gens passent la main. Aussi beaux soient les discours, aussi triste est le quotidien de beaucoup de gens ! Ils veulent du concret. L'appétence envers une parole mobilisatrice qui fait battre le cœur n'existe plus.

Nous sommes en déficit d'utopie. Comme le dit Marie-José Mondzain, la culture est le lieu où cet imaginaire politique peut se reconstituer.

C'est un ferment pragmatique, sur le terrain, qui permet aux gens de se saisir de leur destin après y avoir réfléchi. Dans le projet politique, dans les arbitrages et les choix que l'on fait, c'est central. Deux questions séparent nettement les écologistes des autres partis de gauche. La place de l'humanité vis-à-vis du reste de la planète d'abord, éminemment culturelle : l'homme est-il d'essence supérieure ? A-t-il tous les droits et peut-il détériorer sous prétexte qu'il réparera demain ? Nous sommes convaincus de l'interdépendance entre les milieux naturels, les autres espèces et l'espèce humaine. Ensuite, nous posons la question de la relation des humains entre eux. Pour brosser le tableau à grands traits, la droite est très tendue vers la loi du plus fort ; l'émulation glisse vers la compétition dans ce qu'elle a de plus détestable et l'exclusion de ceux qui n'arrivent pas à suivre. La gauche est orientée vers la coopération, la reconnaissance de la diversité. Pourtant, ce qui nous différencie de la gauche traditionnelle, c'est l'affirmation que le modèle économique fondé sur une énergie bon marché est absolument inacceptable. C'est le principe d'une humanité où l'on a le droit de tuer les uns pour le confort des autres ! Notre pétrole et notre uranium sont acquis au moyen de la répression, par des dictateurs obligés de mater leurs populations pour qu'elles acceptent le sabotage de leurs milieux naturels. Le projet de transition écologiste, c'est refuser cet achat de notre confort au profit des dictatures. Un choix profondément culturel et humaniste.

Dans mon travail au Sénat, je suis imprégnée de ces mots de Roger Planchon à la fin de sa vie : « Il y a eu Malraux, Lang, la décentralisation, la démocratisation culturelle, mais le temps est venu de faire un vrai plan Marshall culture pour les banlieues et pour la diversité. » Des artistes et des décideurs prêts à « amener la culture dans les banlieues », il n'en manque pas, mais ils ne sont pas prêts à reconnaître la culture *de tous*. C'est terrible ! Le 9 mai, veille de la commémoration officielle de l'abolition de l'esclavage, nous avons organisé ici une journée de réflexion avec Christiane Taubira, Benjamin Stora, Lilian Thuram, entre autres. C'est le seul endroit où j'ai pu parler de la culture *de tous* sans que ne sortent les javelots : « Tu veux tuer Molière une deuxième fois ! » Comme si c'était la question : cela fait cinquante ans qu'on le fait ! Ils me disent : « On ne va pas tous faire du rap et du slam », je leur réponds : « Et Marie N'Diaye, Amin Maalouf, Averroès ? Ce ne sont pas des grands rappeurs non plus ! » Comme si on allait tirer les gens vers le bas, alors qu'il s'agit, avec des populations qui ont une histoire et une culture, d'ouverture d'espaces pour que ce lien puisse se tisser...

Ce travail est souvent fait et conforté à l'échelon local : la Seine-Saint-Denis, par exemple, connaît un vrai bouillonnement culturel où la diversité artistique est représentée. Au vu de la sociologie du vote récent, l'urgence n'est-elle pas de réfléchir à l'action culturelle dans la campagne et, surtout, dans ces zones de mitage, ni rurales ni urbaines, marquées par la perte des cultures ouvrières et paysannes ? En tant

qu'écologiste, vous êtes à même de constater les ravages environnementaux et culturels de l'étalement urbain...

Le politique est un empilement d'urgences. Ce qu'on fait pour l'un, on ne va pas s'empêcher de le faire pour l'autre. En évoquant la banlieue, je ne parle pas seulement du *faire*, mais du symbolique porté par les discours au plus haut de l'État. Les votes de repli se nourrissent de caricatures ethniques identitaires qui reposent sur la non-reconnaissance. Et quand on n'est pas reconnu, on peut mal finir. La reconnaissance des autres au plus haut niveau reste d'actualité. À la ville comme à la campagne, nous butons sur les mêmes mécanismes : le politique privilégie le béton plutôt que le lien social. Dans sa logique de loi du plus fort, la campagne n'était pas assez importante pour la droite ; on l'a asphyxiée en supprimant les services publics et en tuant les financements associatifs. Dans les campagnes du Pas-de-Calais, des conteurs sillonnaient les foyers ruraux... Ces actions ont été sabotées.

La culture ne se réduit pas à l'équipement. La culture nomade est fondamentale... mais elle entre difficilement dans les cases des guichets des Dracs et du ministère. Les zones pavillonnaires sont des lieux où l'on ne se parle pas. À Marne-la-Vallée, le plus souvent l'argent des comités d'entreprise est utilisé pour des visites à Disney. Et le travail d'animation de ces territoires à travers des espaces collectifs et la culture nomade à rendez-vous fixes n'est pas fait. La faute en incombe aux pouvoirs publics, mais les artistes ont leur part de responsabilité.

Il semble qu'il soit impossible aujourd'hui aux politiques de parler culture sans justifier leur discours par l'utilitarisme, au travers d'un jargon pseudo-économique : « économie de la connaissance », « attractivité des territoires ». Cette phraséologie cautionne une rivalité entre métropoles, notamment à l'œuvre avec les Capitales européennes de la culture... Comme si l'« offre culturelle » d'un territoire, son « rayonnement » n'avait d'autre objet que d'attirer investisseurs et cadres supérieurs ! La culture est gangrenée par la sémantique de l'entreprise. Ces dérives n'épargnent pas les collectivités territoriales de gauche...

Lors de ma campagne pour les élections régionales, j'ai dénoncé l'absurdité du mot *rayonnement* que je ne supporte pas. On s'en fout, du rayonnement ! Ce qu'on veut, c'est l'épanouissement humain, l'émancipation de chacun... Si c'est bien fait, ça rayonne tout seul. C'est un conflit violent sur la finalité de la culture. J'ai fait une enquête sur les Capitales de la culture et leur *après* [1].

Vous vous êtes engagée sur le terrain européen, contre la logique de la directive services qui a mis les subventions aux associations sous conditions...

J'ai demandé à Vincent Éblé [2] la rédaction d'une note pratique pour que les directeurs généraux de collectivités territoriales cessent de refuser des subventions par crainte de contrevenir aux directives sur la concurrence. Les cas de litiges sont rares mais ils existent : la Ferme du Buisson a été traînée en justice par un producteur de concerts. Or, l'Union européenne demande non pas que tous soient mis en concurrence, mais que l'on notifie le soutien aux équipes et aux projets en prouvant qu'il s'agit de développement culturel par intérêt général. Mais les élus prennent peur sur conseil de leur Direction générale des services et lancent des appels d'offres, ce qui est une hérésie. Rappelons que lorsque la Ville de Marseille a lancé un appel d'offres pour ses colonies de vacances, c'est Veolia qui a gagné... avec des colonies sans âme et sans outil de lien durable. Le résultat des appels d'offres, c'est l'écriture froide de ce qu'est une activité, sans poésie, sans cœur, sans diversité. On met le vivant en coupe réglée, comme on le voit dans les grands concerts, gérés par de grosses sociétés privées, dans lesquels tout est millimétré.

La Culture doit-elle être un ministère séparé ou rejoindre un pôle de la connaissance, du savoir et du sensible, avec l'Éducation et la Recherche ?

Il faut un ministère de la Culture. S'il n'y en avait pas, ses lignes budgétaires disparaîtraient. Dans l'État républicain où nous sommes, avoir un ministère, c'est une garantie d'existence. Mais il est nécessaire que tous les autres ministères aient ce souci culturel, ce qui n'est pas le cas ! Quand Catherine Trautmann a lancé le tramway à Strasbourg, elle a mobilisé un acteur culturel important sur ce chantier pour travailler sur le tracé [3]. Même dans le champ des transports, on peut mobiliser la sensibilité pour l'intérêt général.

L'Éducation est la première concernée. Il faut éduquer dès le plus jeune âge aux pratiques artistiques et aux rencontres avec les œuvres, aux savoirs-dessiner, écouter, jouer d'un instrument. Tout le monde doit bénéficier de cet éveil, parce que les enfants sont beaucoup plus à l'aise dans le sensible intériorisé que dans le « dire » : si on les enferme dans le dire, on les rend infirmes. Si on ne leur donne pas ces moyens émotionnels, cela finit par la violence. C'est une priorité indispensable, qui ne passe pas obligatoirement par la structuration scolaire mais qui doit faire entrer des artistes à l'école, y compris sur le temps rémunéré de l'intermittence [4]. On a là de beaux espaces de possibles.

Puisqu'une ministre est nommée, quelles doivent être ses priorités ?

La priorité, c'est de tracer une frontière nette entre ce qui relève de l'intérêt général et ce qui relève des industries culturelles, avec des critères afin de savoir qui on soutient et pourquoi. Je veux poser cette question à toute la profession : « En quoi le projet que vous me présentez contribue-t-il au développement culturel et à l'intérêt général et social d'un territoire ? À qui vous adressez-vous ? En quoi cela relève-t-il du lien social, du lien culturel, de l'épanouissement de chacun ? » Interroger comme ça, ça ferait de l'air ! La priorité, c'est le sens. Je voudrais aussi réveiller la culture scientifique, en totale déshérence. Depuis des années, on a sacrifié aux très grands lieux les associations d'éducation populaire dans ce champ, comme Les petits débrouillards, par exemple. Comment s'étonner de voir des horoscopes dans tous nos quotidiens, la prolifération des publicités à la télévision pour des SMS divinatoires ? Nous sommes dans la pensée magique et l'abêtissement collectif ! Parallèlement à cette publicité aliénante, dévastatrice, l'État a baissé la garde sur la culture scientifique. On propose aux gens de se prononcer pour ou contre le nucléaire et les OGM, mais on ne leur donne aucun outil ! C'est un domaine qui doit revenir à la Culture plus qu'à la Recherche. Les chercheurs préfèrent valoriser leurs découvertes...

Les nouvelles technologies ont envahi le débat sur la culture. Comment les appréhender ? Bernard Stiegler esquisse des pistes intéressantes, mais le débat est souvent confiné entre le discours bêtement répressif de l'Hadopi, et celui qui tend à croire que télécharger des milliers de fichiers sur son ordinateur est la voie du salut pour la démocratie culturelle.

Pouvoirs publics et acteurs économiques ont montré leur myopie vis-à-vis du numérique. L'État et les collectivités territoriales gèrent et construisent les routes, mais laissent les autoroutes de l'information à la jungle du privé ! On s'est réveillé pour constater que les propriétaires des « tuyaux » accumulaient leur richesse grâce à la culture, et on a dit : « On va les taxer. » Mais l'Europe peut nous en dénier le droit ! L'offre légale de musique et de cinéma a tardé à voir le jour et reste indigente.

De la myopie, nous sommes passés à la répression. Les écologistes ont voté contre toutes les lois Dadvisi [5] et Hadopi, pour des raisons de respect des droits de l'homme et de manque d'efficacité. C'est la première fois dans l'histoire de la République que l'on offre à des sociétés privées le droit de faire de la provocation à la faute sur leurs réseaux. Quand vous êtes attrapé, c'est parce que la Sacem ou Sony ont financé des hackers pour vous demander, par exemple, si vous avez tout Léo Ferré ! Si vous répondez « oui » et ouvrez votre ordinateur, vous êtes pris comme contrevenant. Ce type de procédure est en principe interdit : même les flics n'ont pas le droit de vous proposer de la cocaïne pour vous piéger ! Et si vous êtes pris, c'est à vous de démontrer votre innocence : c'est contraire à tous les principes de la justice française.

Malgré tout, je ne suis pas sur la ligne de Richard Stallman [6] : « Alléluia ! Téléchargeons, c'est la vie ! » Il nous faut trouver les moyens de rémunérer les écrivains, les compositeurs, les chanteurs, les interprètes. J'ai organisé une grande table ronde ici avec les Creative Commons et Open Map Street [7] pour montrer les initiatives en ce domaine. Mais on ne pourra jamais résoudre la question des rémunérations tant que l'on conservera des sociétés de droit d'auteur opaques, coûteuses, confisquant l'argent de la création et le redistribuant mal. J'ai présidé une commission parlementaire pour auditionner la commission de contrôle des sociétés de droits d'auteur auprès de la Cour des comptes, leur rapport est édifiant. Il y a du ménage à faire. Il existe un groupe « Médias et nouvelles technologies », au Sénat, qui va travailler sur le sens humain de la société du numérique, ses conséquences sociales.

Mettre en avant l'intérêt général contre les intérêts privés passe-t-il par une remise à plat de privilèges ou, au moins, d'une certaine hiérarchie, avec des outils comme la Charte des missions de services publics

mise en place par Catherine Trautmann ?

Cette charte était intéressante au moment où elle a été créée, mais tant qu'à se remettre au travail, prenons de beaux textes européens, il en existe ! Il y a la convention de l'Unesco, mais il existe des textes européens sur le développement, souvent cités par Jean-Michel Lucas [8]. Ils n'entrent pas nécessairement en conflit avec les directives de libre concurrence. Mais les textes sur la libre concurrence sont déclinés par une cohorte d'énarques vertueux, tandis que ceux sur le développement social et culturel restent lettre morte. À Bruxelles, il n'y a personne pour s'en occuper ! Les mètres carrés de Bruxelles sont envahis par les lobbyistes des industries, non par des élus. Et quand la France envoie à l'Union européenne ses priorités pour les fonds structurels, comme elle l'a fait en 2005, sur quarante et une mesures, il n'y en a pas une seule sur la culture ! Chaque pays porte sa responsabilité dans la manière dont Bruxelles transforme la culture en un panel d'industries.

De même qu'il y a un Finance Watch [9], faut-il imaginer un Culture Watch, une vigie sur les dispositions touchant la culture à Bruxelles ?

J'ai beaucoup travaillé sur l'évaluation. J'ai travaillé au conseil régional Nord-Pas-de-Calais avec quelqu'un qui rendait compte à la population en direct. Ça a affolé les élus, qui voyaient là des outils pour l'opposition. Mais l'évaluation repose sur le fait de dire ce que l'on veut faire et pour qui on le fait ! Ensuite, on trouve des indicateurs pour mesurer les réalisations. À partir de là, on peut mettre en place un observatoire.

Chacun sait que l'évaluation est devenue, dans les services publics, un cheval de Troie de l'application des méthodes du management privé, avec des résultats réduits aux chiffres. C'est l'outil de destruction des politiques publiques. Dans la culture, par exemple, on demande à des compagnies de théâtre de rue leur nombre d'entrées payantes !

Ils ne travaillent pas avec les gens de la Société de l'évaluation [10], qui sont eux hautement politiques, humanistes, et n'en font pas cet usage pervers ! Par exemple, les gens qui ont lancé la Lof [11], qui devait être un outil de transparence des politiques publiques, ne se sont pas souciés des indicateurs mis en œuvre. Avec l'alternance, quelqu'un aura-t-il l'idée de génie de les changer ? Sinon, cela signifie que les Français votent et que Bercy choisit. Mais pour changer les indicateurs, il faut clairement indiquer les objectifs poursuivis.

Peut-on imaginer des indicateurs autres que chiffrés ?

Bien entendu ! Des indicateurs de vécu, de ressenti. C'est moins facile que d'aligner les chiffres en comptant le nombre d'entrées, mais, même avec les chiffres, on a des surprises ! Francis Peduzzi, directeur du Channel à Calais, furieux de toujours entendre le président de région compter les entrées à Lens pour les matchs de foot par rapport au peu de monde dans certaines salles, avait fait le récolement de toutes les salles de spectacles sur un an, en perspective avec les entrées des matchs de foot. Beaucoup plus de monde va vers la culture que vers les matches !

Propos recueillis par Valérie de Saint-Do

Notes

[1] Dans cette note, Marie-Christine Blandin démonte certains des procès faits au label Capitale de la culture, mais souligne aussi l'aspect contraignant de la commande et ses effets pervers pour les acteurs locaux : projets imposés, budgets annoncés pas toujours respectés, engagements de frais considérables pour les structures au détriment de leur action de fond, censure des sponsors.

[2] Sénateur PS de Seine-et-Marne, président du groupe de travail sur l'influence du droit communautaire sur le financement des services culturels par les collectivités territoriales. Son document de quatre pages, fort précis, comporte moult propositions pour faire évoluer le droit

communautaire, et conseils. Tout en admettant qu'il n'existe pas de recette miracle tant que Bruxelles s'obstine à considérer les opérateurs culturels comme « acteurs économiques ».

[3] L'Oulipo, des plasticiens et un installateur sonore ont bénéficié d'une commande publique lors du chantier.

[4] Actuellement, les heures d'initiation à la pratique effectuées par les artistes en milieu scolaire ne relèvent pas du régime de l'intermittence.

[5] Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information.

[6] Programmeur et militant du logiciel libre, auteur du projet GNU, considéré comme le gourou de l'« open source ».

[7] Organisations à but non lucratif, qui veut faciliter la diffusion et le partage des œuvres pour la première, et créer une cartographie libre du monde pour la seconde.

[8] Alias Doc Casimir Bisou, ancien Drac et spécialiste décoiffant des politiques culturelles. Dernier ouvrage paru : Culture et développement durable (éd. Irma).

[9] Organisme créé par le député européen EELV Pascal Canfin, devenu ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères chargé du développement.

[10] Société française de l'évaluation (www.sfe-asso.fr). association qui s'est dotée d'une charte éthique et dont les visées sont effectivement autres que celle de la simple réduction des coûts financiers.

[11] Loi organique aux lois de finances, surnommée par ses détracteurs « loi d'orientation libérale et folle ».